

**Etat projeté****Etat projeté avec les projets existants ou approuvés****Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés**

## Depuis l'ouest de l'AEE (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis l'ouest de l'AEE (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Vue B : Panorama depuis le Mont de Bel Air

### Enjeux : Effets cumulés

Ce panorama illustre les vues depuis le site inscrit du Mont de Bel Air, point culminant des Côtes-d'Armor avec ses 339 mètres. La prise de vue est réalisée depuis la limite est du site inscrit et s'ouvre en direction du projet, sur un paysage vallonné et entrecoupé de boisements. Ce dernier émerge dans le lointain.

Ce panorama ouvert offre des vues sur plusieurs parcs et projets. Les parcs et projets de Plestan, Plédéliac-Plestan et du bois de Boudan émergent au loin et bien que perceptibles ils sont assez peu prégnants étant donné leur distance d'éloignement. Ils sont séparés du projet du Rocher de Mémentu par un large espace de respiration. Les parcs construits de Biterne sud-Broons/Yvignac et Yvignac-la-Tour apparaissent dans le même champ de vision que le projet du Rocher de Mémentu mais se distinguent sur un plan légèrement plus lointain. La distance atténue largement leur prégnance. Les parcs construits de Trébry 2, le Placis Vert et les Landes du Méné, plus proches de l'observateur apparaissent plus prégnants dans la vue. Ils interagissent peu avec les éoliennes du projet. Globalement, plusieurs parcs et projets sont visibles conjointement avec les éoliennes du Rocher de Mémentu mais ils restent à distance et interagissent peu entre eux.

### Les effets cumulés sont très faibles.

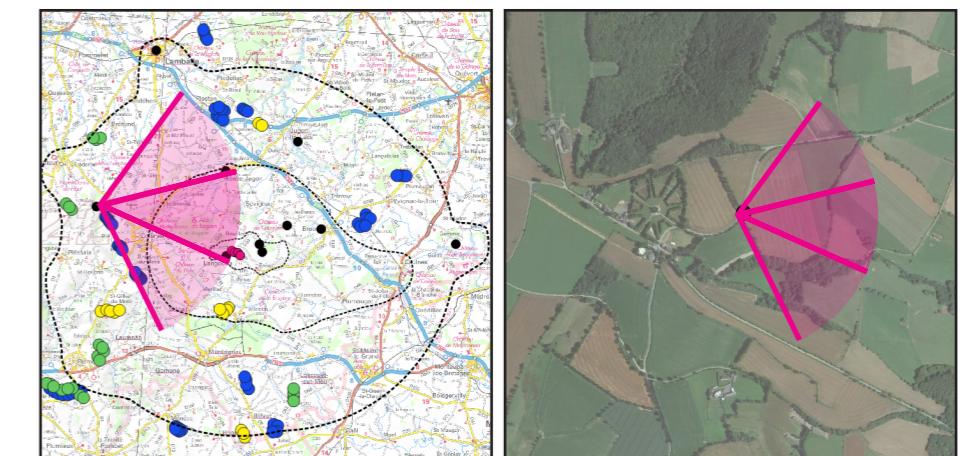
Vue zoomée avec esquisse (facteur x 5)



### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 286749,84 / Ouverture : F/8  
 6817183,67 Sensibilité : ISO 100  
 Date et heure de la prise de vue : Azimut photo centrale : 94°  
 09/03/2022 - 12:00 Hauteur de prise de vue : 1,6 m  
 Focale : 32 mm Angle visuel du parc : 1°  
 Vitesse : 1/250 secondes Eolienne la plus proche : 14 525 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

## Etat projeté



## Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



## Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés



## Panorama depuis le Mont de Bel Air (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Panorama depuis le Mont de Bel Air (état projeté avec effets cumulés 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Vue C : Depuis le belvédère de l'église Notre-Dame, ouvert sur la ville de Lamballe

### Enjeux : Effets cumulés

Ce point de vue illustre les perceptions depuis la ville de Lamballe. Il a été réalisé depuis la façade ouest de l'église de Notre-Dame (MH n°5), au niveau d'un petit promontoire dominant les toits de la ville. Le projet du Rocher de Mémentu se retrouve masqué par le relief.

Les parcs et projets de Plestan, Plédéliac-Plestan et du bois de Boudan émergent au-dessus de la silhouette urbaine de Lamballe, alors que les parcs de Biterne sud-Broons / Yvignac, les landes de Lancart et le chêne des croix, plus éloignés, se retrouvent totalement masqués. Les parcs construits des Landes du Méné et du Placis Vert se retrouvent masqués par la butte tandis que le parc de Trébry 2, le projet de Ruisseau Margot et le projet des hauts de Plessala émergent en arrière-plan et viennent souligner l'horizon de l'autre côté de la butte. Depuis ce point de vue, étant donné que le projet du Rocher de Mémentu imperceptible, il n'y a pas d'interaction entre ces parcs et projets et ce dernier.

**Les effets cumulés sont nuls.**

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 5)

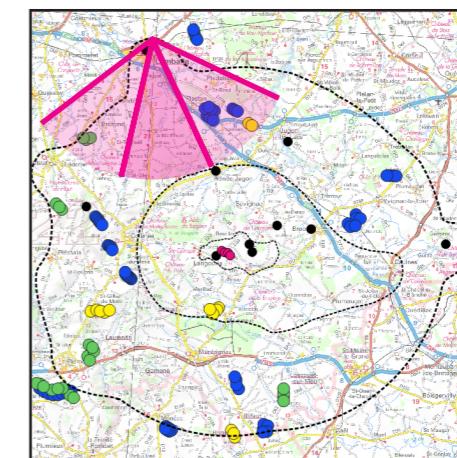


E4 E3 E2 E1

### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 292868,81 / Ouverture : F/8  
6833143,24 Sensibilité : ISO 100  
Date et heure de la prise de vue : Azimut photo centrale : 173 °  
09/03/2022 - 11:18 Hauteur de prise de vue : 1,6 m  
Focale : 32 mm Angle visuel du parc : 1,5°  
Vitesse : 1/250 secondes Eolienne la plus proche : 21 895 m

### Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

**Etat projeté****Etat projeté avec les projets existants ou approuvés****Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés**

## Depuis le belvédère de l'église Notre-Dame, ouvert sur la ville de Lamballe (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis le belvédère de l'église Notre-Dame, ouvert sur la ville de Lamballe (état projeté avec effets cumulés 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis le belvédère de l'église Notre-Dame, ouvert sur la ville de Lamballe (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis le belvédère de l'église Notre-Dame, ouvert sur la ville de Lamballe (état projeté avec effets cumulés 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Vue D : Depuis la D52, en surplomb de l'étang de Jugon

### Enjeux : Effets cumulés

Cette prise de vue est réalisée depuis la rive ouest de l'étang de Jugon, au niveau du hameau de St-Maudez, à l'écart de la ville de Jugon-les-Lacs. Le point de vue offre une position en surplomb au-dessus du lac de Jugon, cependant ce dernier est imperceptible étant donné son encaissement, mais la dépression dans le paysage permet de deviner sa présence. Ce paysage ouvert offre un panorama dégagé lointain, vallonné et entrecoupé par de petits boisements d'où émerge le projet du Rocher de Mémentu. Les éoliennes s'élèvent distinctement au-dessus de la ligne d'horizon en formant une ligne aux interdistances régulières.

La plupart des autres parcs et projets sont imperceptibles car ils se retrouvent masqués par le relief, étant donné leur distance d'éloignement importante. Il s'agit des projets de Trémorel, le Clos Neuf, Plémet, les Landes du Mené, les Vieilles Landes, le Placis Vert et Trébry 2.

### Les effets cumulés sont nuls.

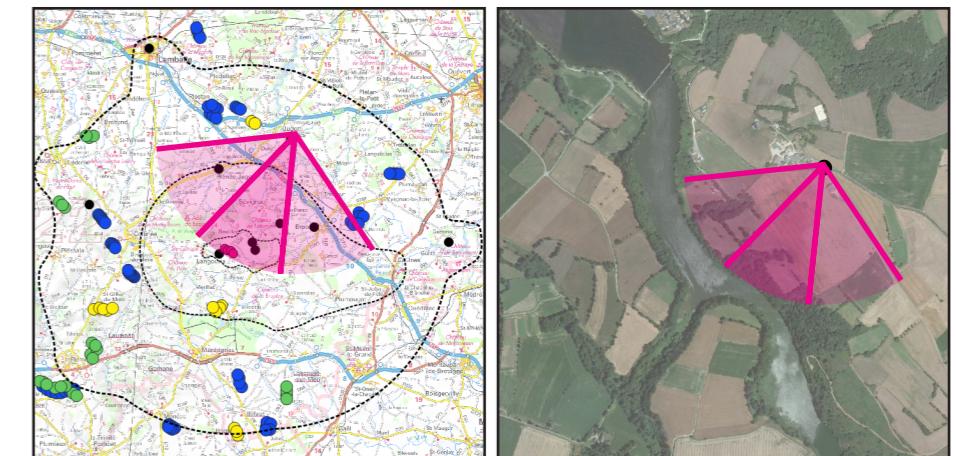
Vue zoomée avec esquisse (facteur x 5)



### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 307331,82 / 6823819,45	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 07/03/2022 - 13:38	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm	Azimut photo centrale : 204°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,6 m
	Angle visuel du parc : 4,3°
	Eolienne la plus proche : 12 900 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

## Etat projeté



## Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



## Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés



## Depuis la D52, en surplomb de l'étang de Jugon (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis la D52, en surplomb de l'étang de Jugon (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Vue E : Depuis la sortie ouest de Broons

### Enjeux : Effets cumulés

La ville de Broons est implantée sur un plateau surplombant la vallée de la Rosette. L'urbanisation est contrainte au nord-est par la présence de la N12 et s'ouvre à l'ouest sur un paysage vallonné et bocager. Le projet éolien du Rocher de Mémentu se retrouve dans l'axe de la route de campagne et émerge en partie au-dessus de la ligne d'horizon.

Les parcs et projets de Plémet, des Landes du Mené, du Placis Vert, de Trébry 2 ainsi que des Hauts de Plessala seront imperceptibles conjointement au projet du Rocher de Mémentu étant donné le relief. Les éoliennes du ruisseau de Margot sont perceptibles mais lointaines et très peu prégnantes dans la vue. Elles n'interagissent presque pas avec les éoliennes du Rocher de Mémentu.

**Les effets cumulés sont nuls.**

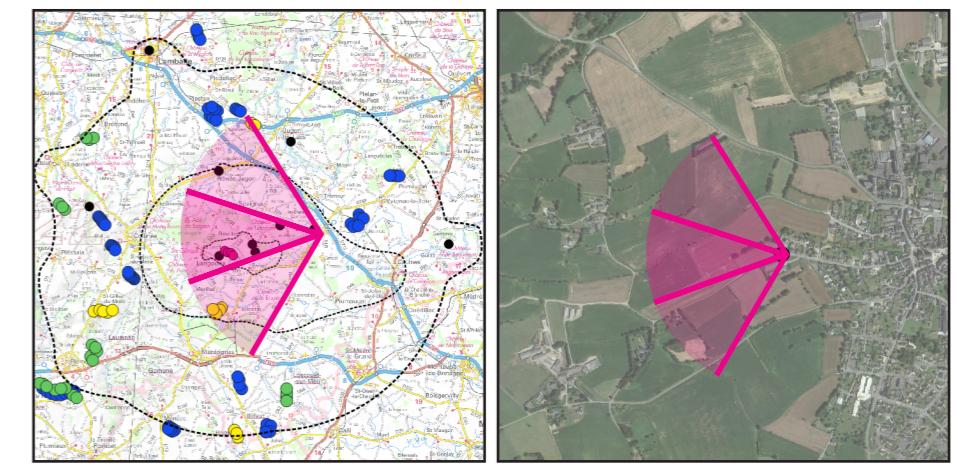
Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 309710,33 / Ouverture : F/8  
 6814890,94 Sensibilité : ISO 100  
 Date et heure de la prise de vue : Azimut photo centrale : 268°  
 07/03/2022 - 12:34 Hauteur de prise de vue : 1,6 m  
 Focale : 32 mm Angle visuel du parc : 4,4°  
 Vitesse : 1/250 secondes Eolienne la plus proche : 8 700 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

**Etat projeté****Etat projeté avec les projets existants ou approuvés****Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés**

## Depuis la sortie ouest de Broons (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis la sortie ouest de Broons (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis la sortie ouest de Broons (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis la sortie ouest de Broons (état projeté avec effets cumulés 2/3)

E4      E3      E2      E1



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Vue F : Depuis les abords du château de Limoëlan

### Enjeux : Effets cumulés

Cette vue illustre les perceptions depuis les abords des deux châteaux de Limoëlan, tous deux protégés (MH n°76) : un château médiéval et ses douves (à gauche du panorama) et un château du XVIII<sup>ème</sup> siècle (à droite du panorama). Ces deux châteaux sont implantés dans un domaine boisé et sont visibles conjointement depuis l'espace vert devant le jardin. Le projet se trouve légèrement désaxé par rapport à la route menant aux châteaux et la succession de rideaux d'arbres arrête l'ensemble des vues en direction du projet. Il n'y a aucun autre parc ou projet perceptible conjointement avec celui du Rocher de Mémentu étant donné le relief et la succession des masques végétaux.

**Les effets cumulés sont nuls.**

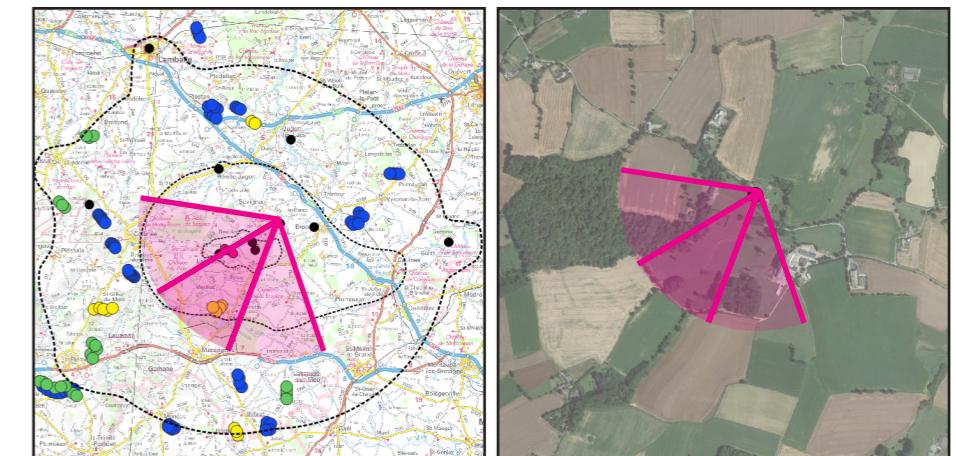
Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 306234,47 / Ouverture : F/8  
 6815252,35 Sensibilité : ISO 100  
 Date et heure de la prise de vue : Azimut photo centrale : 217°  
 07/03/2022 - 12:51 Hauteur de prise de vue : 1,6 m  
 Focale : 32 mm Angle visuel du parc : 8°  
 Vitesse : 1/320 secondes Eolienne la plus proche : 5 688 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

**Etat projeté****Etat projeté avec les projets existants ou approuvés****Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés**

## Depuis les abords du château de Limoëlan (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis les abords du château de Limoëlan (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis les abords du château de Limoëlan (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis les abords du château de Limoëlan (état projeté avec effets cumulés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

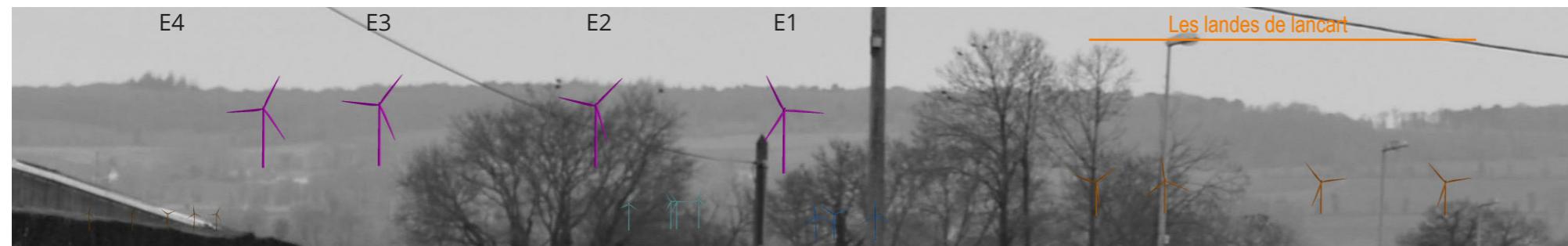
## Vue G : Depuis l'ouest de Plenée-Jugon

### Enjeux : Effets cumulés

La ville de Plenée-Jugon est située au niveau d'un rebord paysager dominant la vallée de l'Arguenon et la D792 contourne l'urbanisation par le nord. En quittant la ville par l'ouest, au niveau du cimetière, le projet se retrouve dans l'axe de la D792. Cependant le relief boisé du versant opposé de la rivière arrête la plupart des visibilités et seules des extrémités de pale sont susceptibles d'émerger au-dessus de la ligne de relief. Le projet est ainsi très discret et ne dénote pas dans le paysage. Hormis le parc de Biterne sud-Broons / Yvignac, aucune autre éolienne n'est susceptible d'être perceptible conjointement avec le projet du Rocher de Mémentu, ce dernier étant quasiment imperceptible.

**Les effets cumulés sont considérés comme nuls.**

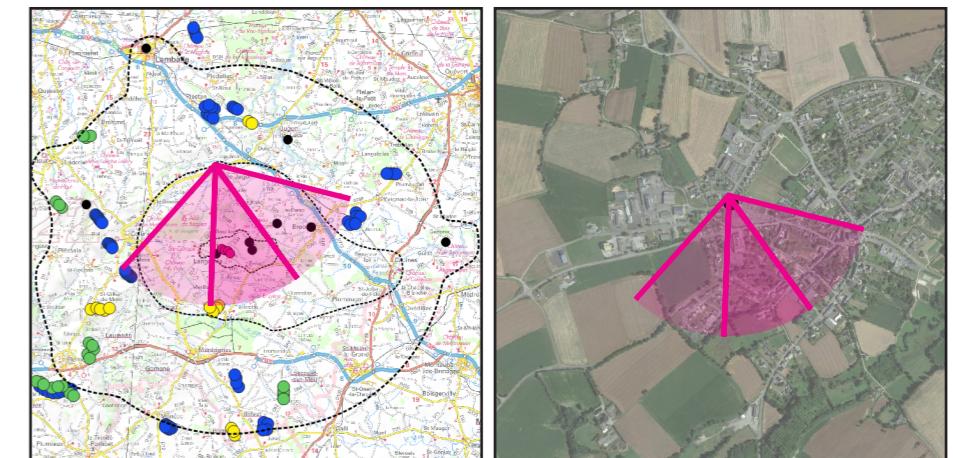
Vue zoomée avec esquisse (facteur x 5)



### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 299944,63 / Ouverture : F/8  
 6820844,55 Sensibilité : ISO 100  
 Date et heure de la prise de vue : Azimut photo centrale : 162°  
 07/03/2022 - 18:34 Hauteur de prise de vue : 1,6 m  
 Focale : 32 mm Angle visuel du parc : 5,4°  
 Vitesse : 1/60 secondes Eolienne la plus proche : 8 208 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

**Etat projeté****Etat projeté avec les projets existants ou approuvés****Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés**

## Depuis l'ouest de Saint-Vran (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis l'ouest de Saint-Vran (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Vue H : Depuis la D139, hameau le Champ du Puits

### Enjeux : Effets cumulés

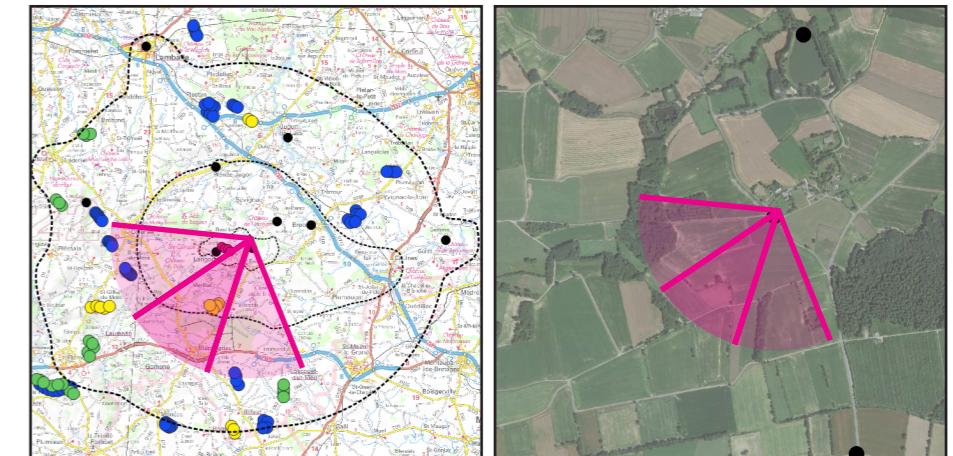
Sur cette prise de vue, les éoliennes s'établissent sur une ligne de fuite vers la droite. Ces éoliennes émergent distinctement au-dessus des boisements. Les masques végétaux mettent à distance les éoliennes et permettent d'atténuer légèrement leur présence. Les projets de Trémorel, le chêne des croix, les landes de Lancart et du Clos Neuf sont imperceptibles, masqués par le relief. Les parcs et projets de Plémet, Vieille Lande, landes du Mené, le Placis Vert, Trébry 2 et les Hauts de Plessala, regroupés de part et d'autre des éoliennes du Rocher de Mémentu, sont également imperceptibles.

**Les effets cumulés sont nuls.**

### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 303412,45 / Ouverture : F/8  
 6813334,10 Sensibilité : ISO 100  
 Date et heure de la prise de vue : Azimut photo centrale : 216°  
 07/03/2022 - 16:04 Hauteur de prise de vue : 1,6 m  
 Focale : 32 mm Angle visuel du parc : 16,9°  
 Vitesse : 1/200 secondes Eolienne la plus proche : 2 279 m

### Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

**Etat projeté****Etat projeté avec les projets existants ou approuvés****Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés**

## Depuis la D139, hameau le Champ du Puits (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis la D139, hameau le Champ du Puits (état projeté avec effets cumulés, 3/3)

E4

E3

E2

E1



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Vue I : Depuis la D16

### Enjeux : Effets cumulés

La prise de vue est réalisée depuis la D16 reliant Rouillac au nord à Eréac au sud et passant à l'est du projet. Les éoliennes se retrouvent en arrière-plan, leur perception étant filtrée par la succession de végétation arborée. L'emprise de l'ensemble du projet est réduite.

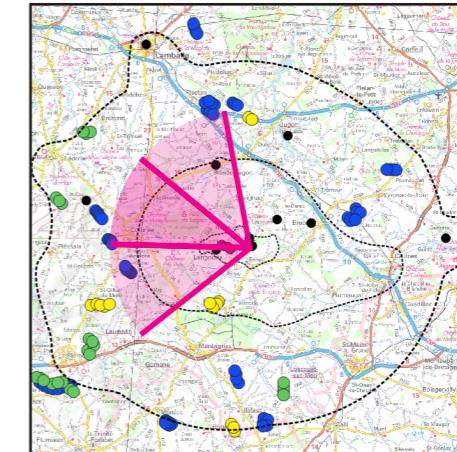
Les parcs et projets des Landes du Mené, du Placis Vert, de Trébry 2, ruisseau de Margot et des Hauts de Plessala, masqués par le relief, ne seront pas visibles conjointement avec les éoliennes du Rocher de Mémentu.

**Les effets cumulés sont nuls.**

### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 303683,58 / 6812549,21	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 07/03/2022 - 15:50	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm	Azimut photo centrale : 289,5°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,6 m
	Angle visuel du parc : 11,3°
	Eolienne la plus proche : 2 273 m

### Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

### Etat projeté



### Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



### Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés



## Depuis la D16 (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis la D16 (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Vue J : Depuis l'intersection entre la D46 et la D39

### Enjeux : Effets cumulés

La prise de vue a été réalisée à l'intersection entre la D46 et de la D39, en sortie est du hameau de la Ville Rose. Le projet est visible dans son entièreté. Les éoliennes forment une ligne décroissante aux interdistances peu régulières.

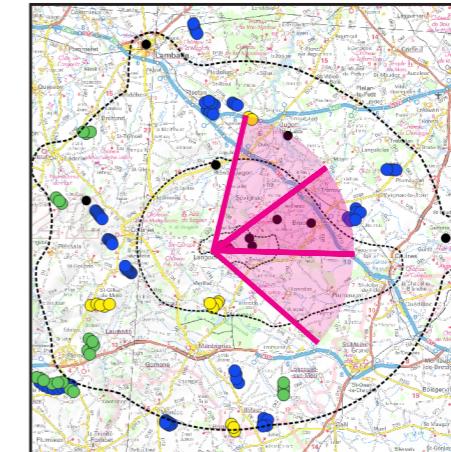
Les autres parcs et projets éoliens (Trédias, Yvignac-la-Tour, Biterne sud-Broons / Yvignac) ne seront pas perceptibles conjointement avec les éoliennes du Rocher de Mémentu car masqués par le relief.

**Les effets cumulés sont nuls.**

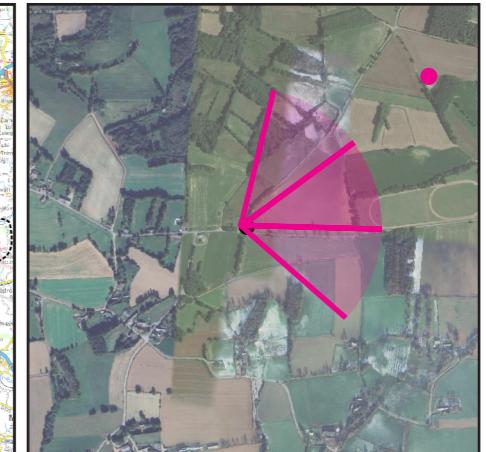
### Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 299987,99 / Ouverture : F/8  
 6812178,42 Sensibilité : ISO 100  
 Date et heure de la prise de vue : Azimut photo centrale : 71°  
 07/03/2022 - 17:06 Hauteur de prise de vue : 1,6 m  
 Focale : 32 mm Angle visuel du parc : 39,3°  
 Vitesse : 1/200 secondes Eolienne la plus proche : 776 m

### Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

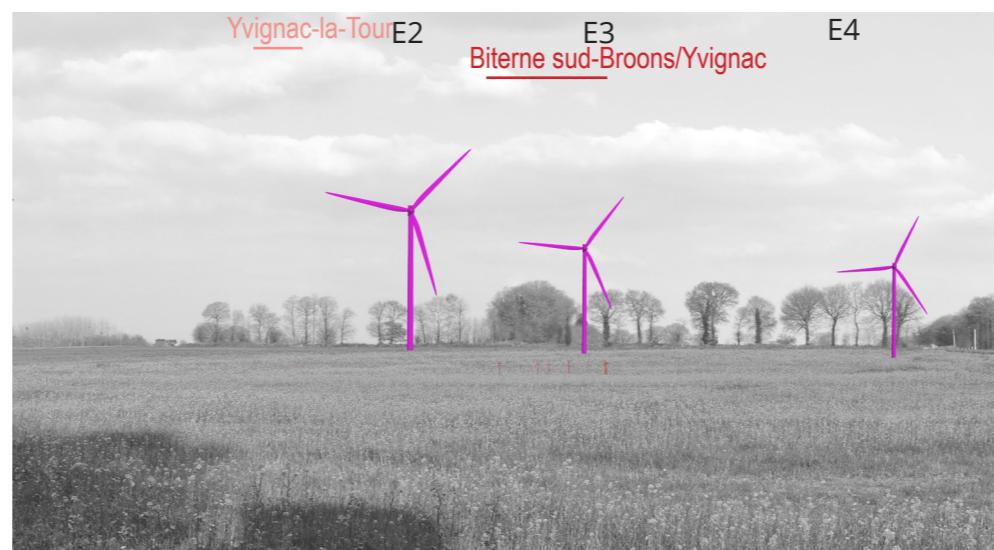
## Etat projeté



## Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



## Esquisse état projeté avec les projets existants ou approuvés



## Depuis l'intersection entre la D46 et la D39 (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis l'intersection entre la D46 et la D39 (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis l'intersection entre la D46 et la D39 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

## Depuis l'intersection entre la D46 et la D39 (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).



## 6 Table des illustrations

**Cartes**

<i>Carte 1 : Localisation de l'ensemble des photomontages.</i>	11
<i>Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.</i>	14
<i>Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.</i>	46
<i>Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.</i>	106
<i>Carte 5 : Localisation des photomontages des effets cumulés et contexte éolien.</i>	195

**Tableaux**

<i>Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages.</i>	10
<i>Tableau 2 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée.</i>	15
<i>Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.</i>	47
<i>Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate.</i>	107
<i>Tableau 5 : Liste des photomontages des effets cumulés.</i>	194
<i>Tableau 6 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale.</i>	195
<i>Tableau 7 : Projets existants ou approuvés dans l'aire d'étude globale.</i>	195

